

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 20 juin 2017, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Etaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mmes COMUZZI, M. BARDE Mme MAURON, Mrs PECHOUX, BOISIER, Mme DESMIDT, Mrs MOINE, ANSELMETTI, Mmes GRASSET, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT,
Excusées :	M. JOYARD, Mmes SANCHEZ-ROL, Mme PERRET
Pouvoirs :	M. Raymond JOYARD à Mme Christiane MAURON Mme Cécile PERRET à Mme Edda GRASSET
Secrétaire de séance :	M. Michel MOINE

Ouverture de la séance : 20 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 mai 2017 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

MARCHES FORMALISES SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Marché signé le 10 05 2017 : Maîtrise d'œuvre pour l'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE CESSIAT
Entreprise : AINTEGRA - Montant : 6.460 € HT

◆◆◆◆◆

MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

NEANT

◆◆◆◆◆

DÉCISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Décision du 12 mai 2017

N° 2017-019 – Signature du marché ONF, de 3.850,87 € HT soit 4.312,47 € TTC pour des travaux touristiques et de maintenance.

N° 2017-020 – Signature du marché ONF, de 2.944,05 € HT soit 3.238,46 € TTC pour des travaux sylvicoles.

Décision du 18 mai 2017

N° 2017-021 – Signature du marché SEMCODA, de 8.446,25 € HT soit 10.135,50 € TTC pour l'AMO Aménagement de la voirie et des espaces publics des Balcons de l'Oignin.

Décision du 22 mai 2017

N° 2017-022 – Signature du marché TECHNIC PLUS, de 3.161 € HT soit 3.793,20 € TTC pour l'achat d'un perforateur sans fil, Karcher, pompe essence et karcher thermique.

Décision du 20 juin 2017

-N° 2017-023 – Signature du marché BM ELECTRICITÉ, de 2.131,20 € HT soit 2.557,44 € TTC pour des travaux de remises en état des éclairages de sécurité aux Grillons.

-N° 2017-025 – Signature du marché LAURAND de 4.307,16 € HT soit 5.168,59 € TTC pour la pose de gouttières carrées cuivre à l'école.

DELIBERATION 2017033 – SEMCODA – AUGMENTATION DE CAPITAL – PHASE 4

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la procédure d'augmentation de capital proposée par SEMCODA, à savoir par l'émission de 46.700 nouvelles actions d'une valeur de 325 € comprenant une valeur nominale de 44 € et une prime d'émission de 281 € pour tenir compte de la valeur réelle de l'action. Pour rappel, la commune possède 22.853 actions. Il a également été décidé de ne pas souscrire à cette augmentation de capital lancée par Conseil d'Administration du 27 avril 2017.

DELIBERATION 2017034 – LOTISSEMENT LES BALCONS DE L'OIGNIN – AUTORISATION A LA SEMCODA DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser la SEMCODA à déposer sur le lot N° 7 « collectif » de 4.394,10 m², du lotissement « les Balcons de l'Oignin » une demande de permis de construire pour la réalisation de 20 logements. Il autorise également la SEMCODA à réaliser toutes études de sol et tous sondage, à charge pour elle de remettre le terrain en l'état après travaux.

DELIBERATION 2017035 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES CRINS D'IZERNORE » - ANNEE 2017

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.000 € à l'association les CRINS D'IZERNORE en vue de la participation de 7 jeunes cavalières du Cercle Hippique d'Izernore au Championnat de France Club de saut d'obstacles et de Hunter qui se déroulera du 22 au 30 juillet 2017 sur le parc équestre fédéral de LAMOTTE-BEUVRON (41).

DELIBERATION 2017036 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LA BOULE ALESIA » - ANNEE 2017

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € à l'association la BOULE ALESIA afin de participer aux frais inhérents aux déplacements et logements des sportifs lors des championnats de France doubles à Feurs et triples à Chambéry.

DELIBERATION 2017037 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES RESTAURANTS DU CŒUR » - ANNEE 2017

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'association « Les Restaurants du Cœur » en complément de la subvention versée en mars dernier pour aider au financement de la mise aux normes électriques de son local.

DELIBERATION 2017038 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention au taux maximum auprès de tous organismes susceptibles d'aider à la réalisation de l'aménagement des espaces publics du secteur de la mairie, de l'église et des Pragnères, qui s'insère dans la poursuite du projet d'aménagement du cœur de village.

DELIBERATION 2017039 – ADHÉSION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE SERVICES ASSOCIÉS ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS ET/OU ACCORDS-CADRES ET MARCHÉS SUBSÉQUENTS

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés. Il autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés. Il autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la ville d'IZERNORE.

DELIBERATION 2017040 – ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité l'admission en non-valeur des recettes figurant sur l'état de la trésorerie et détaillées comme suit :

- Année 2011 – budget eau = 172,05 € T.T.C.
- Année 2011 – budget assainissement = 131,10 € T.T.C.
- Année 2012 – budget eau = 661,22 € H.T. ~ 850,18 € T.T.C.
- Année 2012 – budget assainissement = 951,48 € H.T. soit 1.070,07 € T.T.C.
- Année 2013 – budget assainissement = 301,83 € H.T. soit 322,96 € T.T.C.

DELIBERATION 2017041 – CRÉANCES ÉTEINTES – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les admissions en créances éteintes des années 2011-2012 et 2014 pour un montant de :

- * 1.710,55 € sur le budget ASSAINISSEMENT
- * 368.01 € sur le budget EAU

DELIBERATION 2017042 – TARIF – SERVICES DU MUSEE ARCHÉOLOGIQUE A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2017

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer au 1^{er} juillet 2017 les tarifs ci-après :

I - OFFRE CULTURELLE PERMANENTE - TARIFS INDIVIDUELS

1- TARIFS - DROITS D'ENTREE AU MUSEE

NATURE DES TARIFS	DROIT D'ENTREE AU MUSEE (Visite libre)
Adulte	2 € / personne (plein tarif)
Jeune jusqu'à 18 ans	GRATUIT
Personnel des musées, enseignants préparant une visite scolaire	GRATUIT
Etudiants, demandeurs d'emploi (tarif réduit accordé sur présentation de justificatifs)	1 € / personne (tarif réduit)

2- TARIFS – LES ACTIVITES DU MUSEE

• *ACTIVITES PLEIN TARIF - PUBLIC ADULTE*

ACTIVITES	TARIF
VISITE GUIDEE DU MUSEE	3 € / personne
LES APERITIFS DU MUSEE	
CONFERENCES – RENCONTRES THEMATIQUES	

- **ACTIVITES TARIFS REDUITS - JEUNE PUBLIC**

ACTIVITES	TARIF
ATELIERS PEDAGOGIQUES	2 € / enfant

A noter : Les ateliers pratiques proposés par le musée s'adressent au jeune public dès 7 ans et ce jusqu'à 10 ans

- **ACTIVITES GRATUITES**

ACTIVITES	TARIF
ATELIERS PEDAGOGIQUES OFFERTS DANS LE CADRE DE LOTO OU TOMBOLA	GRATUIT

3- **TARIFS – LES ANIMATIONS DU MUSEE**

- **ANIMATIONS PLEIN TARIF - PUBLIC ADULTE**

ACTIVITES	TARIF
CONTES	5 € / personne
ANIMATIONS THEMATIQUES	

- **ACTIVITES TARIFS REDUITS - JEUNE PUBLIC**

ACTIVITES	TARIF
CONTES	2 € / personne
ANIMATIONS THEMATIQUES	

A noter : Les ateliers pratiques proposés par le musée s'adressent au jeune public dès 7 ans et ce jusqu'à 10 ans

4/ **TARIFS - ANNIVERSAIRE AU MUSEE**

ACTIVITES	TARIF
VISITE DU MUSEE + ATELIER PEDAGOGIQUE	5 € / enfant

A noter : A partir de 6 ans

5/ APPLICATION DE LA GRATUITE POUR TOUS (droits d'entrée au musée et animations) dans le cadre des **MANIFESTATIONS NATIONALES** (Journées Nationales de l'Archéologie, Nuit Européenne des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Science)

II - OFFRE CULTURELLE PERMANENTE - TARIFS GROUPES

NATURE DES TARIFS	Droit d'entrée au musée (visite libre)	Visite commentée « Au temps d'Isarnodurum »	Visite guidée du musée	Visite guidée du musée et du site	Visite guidée du site	Ateliers Divers	Enquête	Atelier de cuisine antique
Groupes scolaires (écoles primaires, collèges, lycées)	GRATUIT	Forfait de 240 € (cf. tarif du prestataire)			1 €/élève	2 € / élève	1 € / élève	Forfait de 50 €
Ecole d'Izernore	GRATUIT	GRATUIT			GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Centres de loisirs	GRATUIT	Forfait de 240 € (cf. tarif du prestataire)			1 €/élève	2 € / élève	1 € / élève	Forfait de 50 €
Centre de loisirs « Les Grillons »	GRATUIT	GRATUIT			GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Groupe de visiteurs handicapés	GRATUIT				GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
Groupe adulte hors scolaires et centres de loisirs	1,50 € /personne		3 €/personne	5 €/personne				

A noter : La gratuité est appliquée aux accompagnateurs (droits d'entrée, visites et ateliers).

III - MUSEE SERVICE PRESTATION - TARIFS DIVERS

CONFERENCES		
INTERVENTIONS SPECIFIQUE OU CONFERENCE	TARIF FORFAITAIRE	FRAIS DE DEPLACEMENT
SITE D'IZERNORE	80 €	NEANT
AUTRES COMMUNES	80 €	TARIF DE L'ADMINISTRATION

**DELIBERATION 2017043 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
AU 1^{ER} JUIN 2017**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise à jour du tableau des emplois permanents communaux à compter du 1^{er} juin 2017 de la manière suivante :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		NOMBRE		
EMPLOIS	GRADES CORRESPONDANTS	AUTORISES	POURVUS	DONT CONTRACTUEL
Fonctionnel	Directeur Général des Services de commune de – de 3500 habitants	1	1	0
Service administratif	Attaché Territorial Principal	1	1	0
	Attaché Territorial	1	Non pourvu	0
	Rédacteur Territorial	1	1	1
	Adjoint Administratif Territorial principal 1 ^{ère} classe	2	2	0
	Adjoint Administratif Territorial principal 2 ^{ème} classe	3	Non pourvu	0
	Adjoint Administratif Territorial	1	1	0
Service technique	Agent de Maîtrise	1	1	0
	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	3	3	0
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	5	2	0
	Adjoint Technique Territorial	3	1	0
Service social	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
	ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	2	1	0
Service culturel	Attaché de conservation du patrimoine	1	Non pourvu	0
	Adjoint du patrimoine	1	1	0
Total		27	16	1

TRAVAUX

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement des différents travaux en cours :

Extension de la mairie : pose du carrelage en cours, retard pris sur la pose des boiseries, un emménagement mi-septembre est envisagé.

Aménagement places centre village : MODIFICATION : suppression des marches d'accès à la salle de conseil et remise à niveau. Une présentation du projet par le cabinet Fontaine à la population est prévue à la rentrée.

Traversée de Cessiat : après réunion sur site avec AINTEGRA, la création de 2 chicanes et de trottoirs est envisagée aux entrées est et ouest (de la maison GOUILLOUX à la maison LY).

ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance des courriers de remerciements de l'Association Sportive du Collège de Montréal-la-Cluse, du secours populaire et d'Ambition Cyclisme Fémin'Ain suite au versement d'une subvention communale.

PARTICIPATION CITOYENNE

La mise en œuvre est en cours, une réunion des 15 référents a eu lieu début juin. Une rencontre trimestrielle est prévue. La signature du protocole pourra être effectuée sous 3 à 4 mois.

MUSEE

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan des Journées Nationales de l'Archéologie. L'artisan prévu n'étant pas venu, la participation a été très faible malgré l'activité de remplacement organisée par Julien et Eve.

AFFAIRES SCOLAIRES et PERI-SCOLAIRES

Suite au Conseil d'école du 20 juin le projet d'école a été défini sur 3 axes :

- connaître, comprendre et utiliser le langage
- construire la continuité pédagogique et éducative du parcours de chaque élève
- Développer la complémentarité avec les partenaires de l'école

Concernant la possibilité de modifier les rythmes scolaires dès la rentrée 2017 il a été décidé de ne pas changer d'organisation dans l'immédiat. Un courrier sera adressé aux familles par l'école.

CCHB

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition de modification des statuts de la CCHB, une délibération sera proposée à la prochaine réunion de Conseil.

DIVERS

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'achat d'une étrave pour en lieu et place de la lame de déneigement actuelle qui est trop courte et non adaptée au camion. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette acquisition.

Lors de la réunion du réseau LIAIN du SIEA, il a été indiqué qu'un inventaire est en cours pour les « non raccordables ».

Afin de poursuivre l'investissement du réseau, la somme de 10 millions/an sur 3 ans sera nécessaire.

Pour rappel, l'Assemblée Générale du SIEA aura lieu à Péronnas le 12 juillet 2017.

ONF :

Inventaire de la forêt à revoir et soumettre de nouvelles parcelles à l'entretien par l'ONF.

Des travaux sont envisagés aux abords du sapin président.